

## Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les clients réguliers font baisser leur budget autoroute

### Viaduc-t 30, le nouvel abonnement en faveur des clients réguliers



Dès la fin du mois de janvier 2019, la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau s'engageait à proposer des formules permettant aux automobilistes réguliers de maîtriser leurs dépenses d'autoroute. Chose promise, chose due !

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, la nouvelle offre commerciale « Viaduc-T 30 » voit le jour au Viaduc de Millau.

Accessible aux véhicules de classe 1 (voitures) et de classe 5 (motos), elle permet aux usagers de bénéficier de réductions au péage du Viaduc de Millau, et ce dès le 1<sup>er</sup> passage.

Si le client traverse jusqu'à 9 fois le Viaduc de Millau dans le mois, il bénéficie de 20 % de remise sur l'ensemble de ses passages.

Au-delà, c'est tout simplement 30 % de réduction. Et la bonne nouvelle, c'est que ces 30 % s'appliquent à tous les trajets effectués dans le mois, du premier au dernier !

**À titre d'exemple** : à partir du 1<sup>er</sup> avril, une cliente qui effectue 40 trajets par mois pour aller travailler peut économiser 30 % sur ses trajets, soit 103,20 €.

Cette offre nécessite l'utilisation d'un badge de télépéage, qui permet en outre, de bénéficier de voies réservées et un passage plus rapide au péage.

**Pour plus d'informations** : [leviaducdemillau.com](http://leviaducdemillau.com)

#### CONTACTS PRESSE

Maud LIMARE-ALCOUFFE • 05.65.61.61.79 • [maud.limare@eiffage.com](mailto:maud.limare@eiffage.com)

Nadège SPARHUBERT • 04.26.68.45.59 • [nadega.sparhubert@aprr.fr](mailto:nadega.sparhubert@aprr.fr)